



2017 – 2018 salle des assoc'

CONTRAT D'ADHÉSION

Photo

Yin Yang Assoc'
83 avenue Salvador Allende
93290 Tremblay en France

Renseignements élève

Nom	<input type="text"/>	Prénom	<input type="text"/>		
Date de naissance	<input type="text"/>	Votre situation	<input type="text"/>		
Adresse	<input type="text"/>	Code postal	<input type="text"/>	Ville	<input type="text"/>
Tel Domicil	<input type="text"/>	Tel Portable	<input type="text"/>	Email	<input type="text"/>
FACEBOOK	<input type="text"/>				

PERSONNE A CONTACTER EN CAS D'ACCIDENT

Nom	<input type="text"/>	Tel Domicil	<input type="text"/>	Tel Portable	<input type="text"/>
Email	<input type="text"/>				

Renseignements activité

Lieu de l'activité

Salle des associations - 15 rue pierre Brossolette
au fond du parc, sous l'escalier
menant à la mairie.

Siège de l'association

Yin Yang Assoc'
83 avenue Salvador Allende
93290 Tremblay en France

Documents à fournir / à cocher par l'association

- | | |
|--|---|
| <input type="checkbox"/> Contrat d'Adhésion | <input type="checkbox"/> 125€ comptant |
| <input type="checkbox"/> Photo d'identité | <input type="checkbox"/> 140€ <input type="checkbox"/> Trim 1 <input type="checkbox"/> Trim 2 <input type="checkbox"/> Trim 3 |
| <input type="checkbox"/> Certificat médical de moins de 3 mois | |

Conditions générales

- 1) Toute adhésion contractée est due dans son intégralité. Pour toute adhésion non réglé dans sa totalité, le solde reste dû. La non participation aux activités ne pourra entraîner aucun remboursement total ou partiel.
- 2) Le paiement de l'adhésion se fait au content dans un délai de sept jours à partir de la date de signature du contrat ou échelonné selon les conditions établies par l'association; 3 versements (chèques) remis à l'association au moment de l'inscription encaissable, au maximum, à chaque trimestre, le montant total de l'adhésion devra être soldé avant la fin du mois de juin de l'année en cours.
- 3) Toute personne désirant adhérer aux activités devra fournir obligatoirement un certificat de moins de 3 mois de non contre-indication à la pratique de la danse.
- 4) L'adhérent sera tenu de respecter l'état de l'établissement, à ne pas le dégradé et de respecter les consignes de sécurité en cas d'accident adhérents est tenu d'en faire la déclaration dans un délai de 24 heures auprès de l'association par écrit.
- 5) En cas de vol, l'association décline toute responsabilité.

Signature

Le responsable légal

Yin Yang Assoc'



2017 – 2018 Salle des assoc'

CONTRAT D'ADHÉSION

AUTORISATIONS

Je soussigné. (e) Nom

Prénoms

Responsable légal de l'enfant (nom/prénom) :

- autorise mon enfant à participer (et à être éventuellement transporté) à toutes les activités proposées par l'association Yin Yang Assoc'.
- autorise, en cas d'urgence, la direction responsable à donner les soins de première urgence, à faire hospitaliser, anesthésier mon enfant en cas de nécessité.
- autorise à faire photographier mon enfant lors de ces activités et à utiliser les images lors d'exposition dans un but non lucratif.
- autorise mon enfant à rentrer seul en fin de chaque activité auquel il participe ou en cas d'annulation de cette activité.

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX

Affections chroniques ou aiguës, allergies... :

Interventions chirurgicales :

Nom, adresse, tél, du médecin traitant :

Tarifs

Structure salle des assoc' : le Dimanche

Cotisation à l'année pour un cours par semaine :

125 € (comptant) ou 140 € (payable en 3 fois, fournir 2 chèques de 45€ et 1 chèque de 50€ à l'inscription)

Option 1 Pour 50€ de plus bénéficiez d'un cours supplémentaire sur Tremblay-en-France ou Villepinte

Option 2 SOUS RESERVE DE VALIDATION DU PROFESSEUR

Pour 50€ de plus bénéficiez de l'accès au groupe « Prime ». Ce groupe permet au participant du Niveau 2 ou du Niveau 3 d'avoir un temps d'entraînement supplémentaire afin de participer à des concours chorégraphiques, représentation, battle... Ces sorties demandent un engagement de la part de l'élève et un suivi de la part du responsable légal. L'association Yin Yang se chargera dans la mesure du possible de couvrir les frais de sorties, néanmoins dans certains cas une légère participation financière peut-être demandée.

Si vous souhaitez participer seulement au groupe « prime » sans prendre de cours traditionnel, la cotisation est de 150€ à l'année.

Nous contacter

Yin Yang Assoc'
83 rue Allende
93290 Tremblay en France

Tinoschool.info@gmail.com

www.tinoschool.com

0684539789